



Association Mémoire de la Résistance et du Génocide des Enfants Juifs Landes



Lettre ouverte à Charles Dayot, Maire de Mont de Marsan.

Monsieur le Maire,

Vos entêtements, vos arguments contradictoires ne sont pas dignes de la mémoire douloureuse des victimes de la Shoah. La mort de millions d'êtres humains, impose dignité et respect.

L'entretien de cette mémoire infiniment douloureuse doit s'imposer à toutes les générations, celles d'aujourd'hui et celles de demain. Jamais l'oubli ne devra effacer l'angoisse de ceux que l'on entassait dans les wagons à bestiaux, jamais il ne devra couvrir d'une chape de silence le cri des suppliciés dans les chambres à gaz. Parmi eux, les petits enfants qui sont sur la stèle-mémoire à Mont de Marsan, et ceux qui devraient les rejoindre.,

La mémoire du génocide doit être notre douloureux patrimoine commun par-delà nos opinions politiques, philosophiques ou religieuses.

C'est dans cet esprit que les membres de notre association ont exhumé de l'oubli les noms les petites victimes qui figurent sur la stèle du parc Jean Rameau, et qu'ils organisent chaque année une cérémonie au mois de septembre.

Leur long travail de recherche, dans les archives départementales, en liaison avec les historiens de la Shoah, a permis dans la phase finale l'édification du monument auquel ont été associés d'autres partenaires (dont des lycéens et professeurs de V. Duruy). Sans ce réseau bénévole de notre association les enfants juifs seraient restés dans l'oubli.

Depuis l'édification de ce monument que nous avons pris en charge, nous avons découvert cinq autres petits martyrs qui doivent rejoindre leurs compagnons de malheur sur la stèle. Nous formulons cette demande depuis 15 ans, inlassablement...

Lors de la séance du conseil municipal du 14 décembre 2020 vous formuliez à nouveau votre opposition à l'intégration des cinq enfants au motif que leurs noms viendraient « dégrader l'œuvre initiale », le terme était profondément choquant s'adressant à ceux que le nazisme avait non seulement dégradés mais anéantis !. .

Mais quel ne fut pas notre effarement quand le journal Sud-Ouest du 9 mars dernier nous a appris votre volte-face. Vous annoncez que vous êtes prêt au rajout de 15 à 16 noms sur lesquels vos « historiens » travailleraient. Le même journal nous apprend que ces « historiens » seraient deux professeurs du lycée Victor Duruy, l'un de sciences économiques l'autre d'arts plastiques, et un autre de leurs collègues, qui pendant des années se sont opposés au rajout des 5 noms sans n'avoir jamais évoqué les victimes dont ils se réclament maintenant.

Ces incohérences, ces manœuvres, cette soumission de l'histoire tragique à un fonctionnement clanique et partisan là où le travail de mémoire devrait être partagé par tous sont indignes de notre ville et d'un grand irrespect pour les victimes soumises à vos déclarations contradictoires.

Nous exigeons à nouveau le rajout des cinq victimes identifiées par nos recherches, c'étaient des enfants ayant vécu ou qui ont été arrêtés dans les Landes durant ces années tragiques. Vos « historiens » doivent être en mesure de fournir les mêmes précisions que nous, ils ont eu 15 ans pour ce faire.

Alors cette année 2021 permettra aux deux petites Rachel, à Maurice, à Arlette et à Myriam de prendre leur place sur la stèle.

Ainsi ils vivront dans le cœur de ceux qui s'arrêteront devant elle.

Monsieur le Maire, si vous et vos « historiens » connaissez d'autres noms de victimes communiquez-les sans plus tarder, sinon nous en concluons qu'il s'agit là d'un nouveau prétexte dilatoire pour vous opposer à la résolution d'une injustice mémorielle.

Le comité Directeur de l'Association « Mémoire de la Résistance et du Génocide des Enfants Juifs ».